



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES  
SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**Procès-verbal du Conseil d'Administration de la SFSIC du 4 mars 2011**

**Présents** : Claudine Batazzi, Hélène Romeyer, Patrice de La Broise, David Douyère, Alain Kiyindou, Virginie Julliard, Béatrice Vacher, Odile Riondet, Brigitte Chapelain, Théodora Miere Pélage, Aurélia Lamy, Virginie Spies

**Présidents d'honneur présents** : Gino Gramaccia, Christian Le Moëne, Anne-Marie Laulan, Bernard Miège

**Invités** (le matin) : Bertrand Parent, Pierre Mœglin, Marie-José Barbot et Laurent Petit pour les groupes d'étude et de recherche (GER) Org & Co et SIF de la SFSIC ; Tiphaine Carles, Jessica Devienne, Marine, Tournade, étudiantes en IUT sous la direction d'Alain Kiyindou pour la présentation de nouveaux supports de communication pour la SFSIC

**Excusés** : Philippe Dumas, Marie-Michèle Venturini, Françoise Bernard, Nicole d'Almeida, Didier Chauvin, Valérie Lépine, Cyril Masselot, Jacques Perriault

**Ordre du Jour :**

- 1 - Adoption du procès verbal du 14 janvier 2011
  - 2 - Point sur la préparation des doctorales
  - 3 - Présentation de nouveaux supports de communication pour la SFSIC
  - 4 - Rencontre avec les Groupes d'étude et de Recherche (GER) : Bertrand Parent représente le groupe Org&Go, Pierre Mœglin le groupe SIF
  - 5 - Point sur la Revue Française des SIC
  - 6 - Points des commissions
  - 7 - Point sur les comptes de la SFSIC
  - 8 - Divers
- (Le point sur la publication des actes du congrès est reporté au prochain CA)

## 1 - approbation du PV du 14 janvier 2011

Le procès verbal du 14 janvier 2011 est approuvé à **l'unanimité** sous réserve des modifications demandées en séance.

Les procès verbaux ne sont mis sur site qu'après validation en séance. Il s'agit en effet de la position de la SFSIC sur les différents points abordés, ce qui nécessite approbation.

## 2 - Point sur la préparation des doctorales

### *Sélection des communications*

David Douyère fait le point sur les propositions reçues (72) et sélectionnées (27) en fonction des contraintes (trois ateliers en parallèle pour deux jours, 50 minutes par communication et faire en sorte que chaque étudiant ait un public minimum). Lors des présentations, il faudra insister sur la construction de l'objet et la méthodologie tout en gardant à l'esprit que le niveau théorique et épistémologique reste un objectif important à atteindre.

Il est rappelé que seules les secondes et les troisièmes années ont fait partie de la sélection.

Par ailleurs, 16 communications ont été considérées comme de très bonne qualité mais n'ont pas pu être retenues pour être présentées. Il serait souhaitable qu'elles fassent l'objet d'une publication et que les doctorants soient spécialement sollicités pour venir au *bar camp*. Ils ont été prévenus des raisons pour lesquelles leur communication a été rejetée. Finalement, 13 personnes ont précisé qu'elles viendront. S'il y a publication de l'ensemble, le problème suivant se pose : les 27 personnes qui présentent leur communication devront tenir compte des conseils donnés alors que les 13 autres non. Comment rendre le résultat (la publication finale) de qualité pour tous ?

Il y aura une nouvelle évaluation à l'issue des doctorales, c'est-à-dire une nouvelle sélection, ce qui peut répondre au problème tout en limitant le volume de l'édition finale (papier).

Alain Kiyindou propose que le CA vote pour la *publication de l'ensemble après évaluation* selon les critères de publication scientifique de colloque. La proposition est acceptée à **l'unanimité**.

Il serait judicieux de préciser aux autres doctorants les raisons du rejet de leur proposition. En effet, les étudiants s'étaient plaints du peu de temps dont ils disposaient aux doctorales de Grenoble. Aujourd'hui ils pourraient se plaindre de ne pas être sélectionnés. Il serait souhaitable qu'ils viennent.

### *Le bar camp*

Rappel : il s'agit pour les doctorants de discuter avec des professeurs de façon informelle de leur thèse. Aurélia Lamy est en contact avec une étudiante de Bordeaux, Mélanie Bourdaa, pour trouver un lieu et organiser sur ce même lieu un atelier sur la mise en forme des documents (avec Béatrice Vacher) et la bibliographie automatique.

Gino Gramaccia signale que le président de région est susceptible d'intervenir jeudi à 16h30.

Alain Kiyindou signale que l'université de Bordeaux souhaite que ses étudiants puissent venir sans payer car l'investissement total de l'équipe bordelaise (subventions comprises) s'élève à 5000 euros. Patrice de La Broise remarque cette somme est conséquente et qu'il faut accepter la gratuité pour les étudiants de Bordeaux.

La gratuité est votée à **l'unanimité** sachant que les étudiants qui ne paient pas la venue aux doctorales doivent payer leur repas.

### *Hommage à Jean Meyriat*

45 minutes de 11h à 11h45 sont prévues le jeudi avec Anne-Marie Laulan, Bernard Miège et Viviane Couzinet. Alain Kiyindou rédige une lettre manuscrite pour inviter un membre de la famille.

Concernant les archives, Bernard Miège nous informe qu'elles vont aller à Toulouse à l'initiative de Viviane Couzinet en accord avec la famille de Jean Meyriat. Pierre Mœglin avait été sollicité par David Douyère et Bernard Miège pour les accueillir à la maison des sciences de l'homme de Paris Nord. Il en était d'accord, la solution était tout à fait possible.

Anne-Marie Laulan nous confirme que les archives vont à Toulouse sous la responsabilité de Viviane Couzinet. Elle propose qu'une commission archive soit ouverte pour éviter la dispersion des archives de nos pères fondateurs. Brigitte Chapelain remarque que cela permettrait d'avoir une plus grande marge de manœuvre par rapport aux ayants droit.

### *Assemblée Générale*

Outre l'ordre du jour habituel (présentation des comptes, des actions des commissions et des nouveautés), nous devons changer trois points aux statuts :

- (1) retirer la référence à l'UNESCO car nous ne sommes plus membres de la commission française à l'UNESCO. Ils préfèrent travailler avec des personnes et non des associations. Divina Frau-Meig y est chargé de la communication. Alain Kiyindou pourrait être nommé expert permanent.
- (2) rajouter un point sur l'ouverture aux organismes à qui on peut demander des subventions : la modification a été votée en 2009 mais les statuts n'ont pas été déposés, il faut le faire cette année avec les autres points.
- (3) faire le changement d'adresse de la SFSIC pour être domicilié au CLEMI. Béatrice Vacher demande un courrier de la part du CLEMI. Ce point ne nécessite pas de vote.

Il faudra déposer les statuts à la préfecture.

### *Synthèse des ateliers*

Aurélia Lamy et Béatrice Vacher préparent un document de synthèse sur les objets, méthodologies et références des communications. Elles demandent ensuite aux maîtres de conférence animateurs de séance de bien vouloir rédiger une dizaine de ligne de synthèse de leur atelier. Béatrice Vacher présentera la synthèse globale le dernier jour sous l'autorité des animateurs. Aurélia Lamy prendra des notes de cette restitution et elles mettront en forme l'ensemble pour cerner les évolutions depuis 2009 (voir le point sur la commission communication).

### 3 - Présentation de nouveaux supports de communication pour la SFSIC

Tiphaine Carles, Jessica Devienne, Marine, Tournade nous présentent les nouveaux supports de communication pour la SFSIC suite à la demande de leur professeur, Alain Kiyindou.

Les étudiantes proposent d'une part un nouveau logo sur la base de l'image du site internet pour rendre plus lisible le nom de l'association. Par ailleurs, elles ont travaillé sur une plaquette pour le grand public, une pochette A5 comprenant des fiches de présentation et qui représente le livret d'accueil pour l'adhérent, une pochette A4, une affiche pour les doctorales, un papier à entête, des cartes de visite pour chacun, un dossier de mécénat pour le congrès 2012 avec ses activités, ses événements, le budget, les contacts, une lettre type (donc adaptable).

Le budget pour l'ensemble serait d'environ 2500 euros TTC (quatre devis ont été demandés).

Le CA félicite les étudiants pour le travail fourni. Il est en effet important d'avoir une charte graphique cohérente.

Les étudiantes laissent leur droit d'auteur à la SFSIC.

#### *Discussion :*

- le dossier de mécénat pourra comprendre un chiffrage de ce qu'on offre aux partenaires.
- Le rédactionnel et la forme seront revus par les membres du CA et en particulier les commissions pour mettre à jour le contenu et rentrer dans le détail.
- Les cartes de visite ne seront pas forcément nominatives. Il serait intéressant d'avoir aussi des cartes de correspondance.
- Concernant un changement de logo, il faudra en parler au concepteur initial, Philippe Quinton. Nous apprécions le nouveau logo, plus lisible, plus dynamique. Il faut toutefois faire attention à ces couleurs car elles dérivent parfois à l'impression.

Le CA offre le déjeuner et le billet de train aux étudiantes.

## 4 - Rencontre avec les Groupes d'étude et de Recherche

### *Bertrand Parent présente le groupe Org&Go et sa relation à la SFSIC*

Ce groupe vise à structurer le champ de la communication organisationnelle en France et à l'étranger. Il a été fondé en 1994 à l'initiative principale de Christian Le Moëne à la suite d'un congrès à Toulouse. Il comprend des universitaires, des professionnels du champ de la communication et de l'information, des consultants. Au départ, il s'agissait d'avoir une posture critique vis à vis des ouvrages de consultant et de manager qui apportaient des recettes.

C'est un groupe sans statut juridique, affilié à la SFSIC, il reste donc informel et auto-géré par des gens volontaires, sous l'impulsion d'animateurs scientifiques : Christian Le Moëne, Françoise Bernard, Arlette Bouzon, Catherine Loneux & Bertrand Parent puis Sylvie Parrani-Aleman & Bertrand Parent. Ces derniers organisent les réunions de travail, les journées d'étude (une par trimestre) avec un chercheur ou un professionnel qui vient présenter ses travaux durant trois heures suivies d'un débat. Les invités ne sont pas tous de notre discipline mais ils contribuent aux travaux du champ. Depuis quatre ans ces journées n'ont pas vocation à publication. Auparavant, avec Arlette Bouzon et Vincent Meyer, il y a eu plusieurs publications. Il y avait également un bulletin qu'il serait intéressant de relancer. Cela demande toutefois beaucoup de travail et n'est pas simple à mettre en oeuvre.

Un colloque international est organisé tous les deux ans depuis le début. Le prochain aura lieu à Nice. Le logo de la SFSIC est toujours présent. Dans le conseil scientifique, il y a toujours des membres du CA. Nous avons peut-être négligé de demander systématiquement au CA une validation des thématiques. 350 personnes sont affiliées à la liste de diffusion. Il y aura bientôt un site Internet.

### **Débat**

- Béatrice Vacher propose que pour valoriser les travaux d'Org&Co, des comptes rendus des journées soient faits, accompagnés des articles des orateurs. Elle précise que ces derniers peuvent être des représentants d'ateliers ou de séminaires comme ce fut le cas en 2010 pour celui qu'elle anime et qui s'inscrit dans le cadre d'Org&Co.
- Patrice de La Broise rappelle qu'il faut que la SFSIC soit être associée complètement pour favoriser la visibilité des travaux des groupes ou séminaires. Cela permettrait également de mettre à jour le fichier des adhérents ou des personnes à qui nous envoyons la lettre SFSIC. Gino Gramaccia

confirme l'importance de ce lien entre les groupes et la SFSIC pour avoir une politique éditoriale cohérente.

- Brigitte Chapelain invite chaque groupe à mettre à jour la page de présentation dont elle dispose sur le site.
- Bernard Miège revient sur l'activité de ces journées de présentation et des présentations qui sont bien au cœur d'un groupe d'étude et de recherche. Mais les colloques sont-ils scientifiques ? Ont-ils un comité scientifique, une publication avec seulement une sélection des communications *a posteriori* des présentations ? Il souhaite également que la relation avec la SFSIC soit plus forte.
- Bertrand Parent répond que les colloques sont organisés par le laboratoire d'un des animateurs et non par Org&Co. Il confirme l'importance de renforcer le lien avec la SFSIC, en particulier sur la question du label.

Rappel du CA : nous ne pouvons pas déléguer ce label. Nous avons un cahier des charges que les laboratoires organisateurs doivent suivre.

### *Pierre Mœglin, Marie-José Barbot et Laurent Petit représentent le groupe SIF*

Pierre Mœglin présente le SIF (« Séminaire Industrialisation de la Formation ») en indiquant qu'il a été créé en 1991 et labellisé par la SFSIC quelques années plus tard. Il s'agit d'un groupe de recherche fermé, sans identité juridique ou institutionnelle et dont les 23 membres cooptés se réunissent 6 ou 7 fois par an, à raison d'une journée alternativement à Paris et en province. Depuis l'an dernier, s'ajoute à ces séances un séminaire de trois jours continus. Ce mode de fonctionnement est dû à ce que la capitalisation des réflexions et travaux exige une présence aussi régulière que possible de l'ensemble des membres. Les travaux du SIF débouchent chaque année sur la publication d'articles, l'organisation de journées d'étude ou de colloques à comité scientifique (un petit ouvrage d'hommage à Bernard Miège nous est diffusé). Par exemple, depuis la mi-2010, le Sif prépare une anthologie commentée des grands textes sur l'industrialisation de la formation, depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui. Cette anthologie devrait être publiée fin 2012.

### **Apports respectifs :**

- Visibilité accordée par la SFSIC aux travaux du SIF, notamment lors des congrès, au cours desquels une séance ouverte du SIF est organisée (parallèlement à d'autres séances des groupes labellisés), permettant de faire connaître les travaux du Séminaire et d'intéresser d'éventuels nouveaux membres. Cette reconnaissance accordée par la SFSIC est un avantage apprécié des membres du Séminaire.
- Le SIF apporte un soutien à des collègues de la 71<sup>e</sup> exerçant dans de petites universités (Artois, Littoral, Nimes, Perpignan...) et il contribue à la diffusion d'informations sur la SFSIC et notre discipline en général, notamment auprès de collègues d'autres disciplines (concernant le SIF : Lettres, Economie, Gestion, Informatique, Sciences de l'éducation).
- Le SIF a contribué à favoriser les approches communicationnelles des phénomènes éducatifs dans la communauté des SIC.

### **Souhais de renforcement des relations :**

- un cadre plus strict concernant la labellisation : il serait normal que le SIF (comme les autres groupes labellisés) présente un bilan régulier des points forts de son activité, admette des représentants du CA de la SFSIC dans les comités scientifiques de ses colloques, quand il demande la labellisation de la SFSIC,
- une meilleure visibilité des travaux du SIF, par exemple par l'annonce dans les documents de la SFSIC de la séance ouverte lors du congrès, un soutien plus affirmé de la SFSIC pour

des événements à l'international, une prise en compte plus forte des problématiques « mutations industrielles des systèmes éducatifs » dans les appels à communication des congrès SFSIC.

Laurent Petit présente l'orientation générale des travaux du SIF : approcher les systèmes éducatifs comme des organisations de type « industrie de services », en évitant de laisser le monopole des recherches à des approches didactiques, pédagogiques ou « intelligence artificielle ». Il ajoute que l'approche « industrialisation de la formation » doit beaucoup à l'approche « industries culturelles ».

Marie-José Barbot, professeure en sciences de l'éducation, insiste sur l'importance de soumettre la dimension pédagogique à une approche industrielle. En travaillant par exemple sur l'auto-formation et donc les usages des médias, le SIF pose des questions sur les conditions de l'innovation et sur les enjeux organisationnels de l'introduction de nouveaux outils et médias.

### **Débat :**

- Alain Kiyindou rappelle qu'une relation entre les disciplines se fait notamment avec les sciences de l'éducation. Nous voyons que nous avons des problèmes communs
- Patrice de La Broise voit les points de dialogue sur les objets à construire ensemble. Chacune des propositions faites par Pierre Mœglin de renforcement des relations au GER est importante. Il y a deux formats de labellisation : un événement, pour lequel nous avons un cahier des charges, et le GER lui-même, pour lequel il est important de mettre l'accent sur l'approche communicationnelle et de voir dans le titre un lien plus fort aux SIC. Nous pouvons développer un dialogue interdisciplinaire en le gardant informel.
- Odile Riondet réagit sur la demande de soutien pour des événements à l'international.
- Virginie Julliard souhaite rendre visible ce que le SIF fait sur médiation, médiatisation, sémiotisation, etc.
- Bertrand Parent remarque que le fonctionnement des deux GER est différent et c'est intéressant car il faut que chacun de ces groupes gardent leur autonomie sur leur mode de fonctionnement.
- Gino Gramaccia et Brigitte Chapelain rappellent qu'il faut penser à publier vos présentations lors des congrès et à présenter vos travaux sur le site.
- Pierre Mœglin pense qu'en effet chaque groupe doit garder son autonomie et sa singularité. Il précise les trois principes présidant à la cooptation d'un nouveau membre du SIF : connaître les travaux réalisés antérieurement par le groupe, s'engager à participer régulièrement à ses séances, produire et contribuer aux productions collectives. Le terme « séminaire » permet d'afficher la permanence, le périmètre et la vocation séminale de cette organisation : chacun apporte mais aussi repart dans son domaine comme il le souhaite. Pour l'international, nous n'avons pas de correspondant étranger mais il s'est créé des petits groupes « frères », notamment au Québec, et, pour les aider à voir le jour et à se développer, le soutien de la SFSIC serait opportun.
- Bernard Miège remarque qu'il est intéressant de voir les présentations ensemble : on voit les différences (Org&Co est sur un champ alors que SIF est sur un objet) mais il faut poser les points communs.
- Patrice de La Broise : les GER peuvent rendre visible cette activité de programmes qui dépasse les laboratoires. Cela est d'autant plus important aujourd'hui où les laboratoires sont contraints par les critères fermés de l'AERES d'avoir une réflexion avec nos groupes sur les valorisations, les revues, l'interdiscipline, etc.
- Pierre Mœglin termine sur l'importance de lieux non institués.

- Concernant le label des congrès, sa rédaction est en cours sous la supervision de Christian Le Moëgne.

### 5 - Point sur les comptes de la SFSIC

Les comptes seront sur notre site après expertise la semaine prochaine et présentation en assemblée générale le jeudi 31 au cours des doctorales de Bordeaux.

Les appels à cotisation ont été lancés par mel en février. Merci de payer également son inscription aux doctorales : 30 euros.

Les bases de remboursement d'hôtels pour les membres du C.A. Lors des réunions évoluent : 55 euros pour la province ; 65 pour Paris.

Le nouveau tarif voté à **l'unanimité**.

Les remboursements de transport ne changent pas. Claudine Batazzi rappelle que plus les billets sont pris tôt, moins chers ils sont.

### 6 - Point sur la Revue Française des SIC

Christian Le Moëgne présente les rubriques de la revue :

- (1) l'état des recherches des grands champs des SIC (quatre ou cinq articles). Un ou deux chercheurs sont responsables de l'appel à articles et de la constitution du comité scientifique comprenant un ou deux membres du CA de la SFSIC ;
- (2) les questions émergentes sur les outils, objets, concepts. L'organisation pourrait être similaire après un choix spécifique à chaque numéro ou alors cette rubrique fait l'objet d'un appel permanent ;
- (3) ce que les SIC apportent au débat public sans pour autant faire de la vulgarisation ;
- (4) les travaux de jeunes chercheurs. Appels sur le modèle des ANR blancs, ce sont des appels permanents sans sujet particulier. Un jeune chercheur est un chercheur en poste depuis moins de dix ans.
- (5) les contributions des groupes d'étude et de recherche labélisés qui peuvent être étendus à des programmes de recherche (ex : les écrits sur les services à Lille, les usages du téléphone portable, la reconnaissance de l'individu au travail) ;
- (6) les questions épistémologiques et questions de méthode ;
- (7) les publications des revues et travaux des équipes ;
- (8) l'état des thèses ;
- (9) une bibliographie commentée.

Gino Gramaccia présente la gestion et la vie de la revue :

La diffusion est numérique (le papier peut être utilisée de façon épisodique). *Revue.org* sera sollicité : il faut fournir un premier dossier à expertiser. Le modèle de gestion a trois comités : le comité éditorial, qui peut être une émanation du CA et de collègues extérieurs, pense les rubriques et va chercher les coordonnateurs ; le comité scientifique, qui est animé par le coordinateur scientifique choisi par le comité éditorial, assure l'appel à publication et la recherche d'experts ; le tout s'appuie sur le comité ou secrétariat de rédaction, qui peut être constitué de quatre ou cinq personnes et dont le rôle est primordial puisqu'il vérifie la qualité du travail. Il peut y avoir un quatrième niveau chargé de communiquer avec *revue.org* si nous décidons de préparer la maquette (ce qui est long et difficile) avant de la fournir à *revue.org*. Si nous laissons l'entière diffusion à *revue.org*, il faudra envisager un coût supplémentaire.

## *Débat*

- Odile Riondet connaît un service qui permet d'avoir une publication en ligne qui peut être imprimé à l'occasion et envoyé pour un tarif intéressant. Gino Gramaccia nous confirme que ce service est fourni par revue.org. L'urgence est de définir un thème pour démarrer. La périodicité peut varier.
- Théodora Miere Pélage pose la question du positionnement par rapport aux cahiers de la SFSIC. Brigitte Chapelain rappelle que les cahiers de la SFSIC n'est pas une revue de diffusion d'articles scientifiques longs, elle est généraliste, elle informe de nos travaux, de ce qu'on est capable de faire, elle propose des croisements de regards. Théodora Miere Pélage signale que cela permet de présenter la SFSIC et ce qu'elle apporte à ses adhérents.
- Christian Le Moëne et Gino Gramaccia insistent sur le fait de ne pas faire la confusion entre les cahiers et la revue puisque celle-ci aura les critères d'une revue scientifique internationale.
- Christian Le Moëne et Béatrice Vacher proposent que les comités scientifiques associent toujours des jeunes chercheurs et des anciens.
- Pour la rubrique (1) les champs des SIC, Christian Le Moëne aimerait commencer par les industries culturelles sous la direction de Bernard Miège puis les usages avec Jacques Perriault, mondialisation et approche culturelle avec Anne-marie Laulan.
- Pour la rubrique (2), sur les questions d'actualités, Gino Gramaccia propose de traiter le thème des révolutions dans les pays Arabes.
- Alain Kiyindou aimerait connaître une date de première diffusion.

Etape 1 : LE comité éditorial se réunit à 20 heure le 29 mars (la veille des doctorales) à Bordeaux. Ensuite, se fait le choix des premiers coordonateurs scientifiques pour envoi des appels à article.

## 7 - Point des commissions

### *Commissions communication et valorisation*

#### **Les cahiers**

Gino Gramaccia nous présente la nouvelle forme des cahiers de la SFSIC.

#### **Nouvelle identité visutelle**

Concernant la nouvelle identité visuelle (logo et charte graphique) présentée par les étudiants, Christian Le Moëne précise que Philippe Quinton n'a pas de propriété intellectuelle sur le logo. Anne-Marie Laulan nous rappelle qu'une question similaire s'était posée précédemment et qu'il est important de se souvenir que nous sommes au service de la SFSIC et non que la SFSIC nous sert.

Le travail des étudiants sur cette identité visuelle est soumis au vote : elle est acceptée à **l'unanimité**.

Pour travailler sur le contenu et éventuellement reprendre quelques documents en détail à l'échéance des doctorales, Brigitte constitue un groupe de cinq personnes : Théodora Pélage, Aurélia Lamy, Béatrice Vacher, Alain Kiyindou et elle-même. Christian Le Moëne aimerait par exemple qu'au lieu d'avoir un dossier de mécénat standard, il y ait un dossier à rabat avec des pages A4 spécifiques à chaque demande.

#### **Mise à jour du site Internet pour les commissions de la SFSIC**

Il faut d'urgence que les vice-présidents rédigent trois pages pour le site internet : présentation (ce qu'elle fait, à quoi elle sert, un peu d'histoire, objectifs), actualités (ce qui se fait), présentation des



personnes qui la constituent ainsi que les collaborateurs. Il faut également dynamiser le texte du président.

### **Hommage à Jean Devèze**

Question : peut-on rembourser le voyage de Joomana Bustany qui a fait un DVD sur Jean Devèze pour ses trajets vers le Havre ? Cela constitue environ 60 euros.

Le CA vote ce remboursement à **l'unanimité**.

Le DVD sera mis sur le site ainsi que l'ouvrage de Jean Devèze.

### **Traçabilité des doctorales**

A l'issue des doctorales, Aurélia Lamy et Béatrice Vacher rédigeront un article pour les cahiers de la SFSIC ainsi qu'une mise en ligne.. En faisant suite à ce qui a été fait en 2009, cela permet de mettre en valeur les évolutions des objets, de la méthodologie et du positionnement des recherches des doctorants.

### *Commission relations internationales*

#### **Conférence LOTH et préparation du congrès franco-maghrébin**

Concernant la conférence franco-maghrébine, Odile Riondet nous présente le programme LOTH (langage, objets, territoires et hospitalités). Il y a des laboratoires maghrébins et français pour cette rencontre à Constantine du 3 au 5 mai.

Nous avons voté le déplacement d'Odile Riondet puisque le reste des frais est pris en charge par Constantine. Depuis notre dernier CA, les mouvements au Maghreb ont obligé certains d'entre nous à poser la question de l'opportunité de ce déplacement et du message que la SFSIC souhaite donner. Après discussion avec Vincent Meyer, le déplacement est maintenu : nous pensons que l'appui de la France via la SFSIC est extrêmement important dans ces moments difficiles. VL se déplacera également.

Anne-Marie Laulan rappelle que pendant la guerre froide, les rencontres entre chercheurs russes et français ont continué avec pour argument que la connaissance est au-dessus des difficultés politiques. Elle rajoute qu'il ne faut jamais laisser tomber des collègues en difficulté.

Odile Riondet demande une aide de 500 euros maximum pour son déplacement et celui de VL au cas où d'autres financements ne seraient pas trouvés.

Alain Kiyindou rappelle qu'il ne s'agit pas de financer le déplacement des VP pour cette manifestation mais d'être présent pour structurer nos échanges avec nos collègues maghrébins et organiser le prochain colloque qui ne serait plus franco-tunisien mais franco-maghrébin.

Le CA vote le montant à **l'unanimité**.

Virginie Spies trouve qu'avoir posé la question ainsi que la réponse fournie sont très importantes. Il est bon d'avoir eu ce débat. Odile Riondet rappelle que cela permet de dire au nom de quoi on est à la SFSIC. Cette manifestation est en effet une ouverture. Quel discours avoir ? Il sera difficile de faire comme si rien ne s'était passé. Comment soutenir la lutte pour la liberté de parole ?

## **Associations internationales**

Virginie Spies fait travailler 70 étudiants sur les sites d'associations internationales. Pour la semaine prochaine, le recensement complet sera fait. BG propose que Virginie Spies fasse un article dans les cahiers.

## **Rappel budgétaire**

Claudine Batazzi rappelle que malgré nos réserves nous devons avoir un budget équilibré. Nous pouvons faire des investissements mais pas des dépenses au coup par coup. Elle est inquiète pour l'année 2011 où nous votons une série de dépenses. En face de ces dépenses, il faut mettre des revenus.

Théodora Miere Pélage propose de faire une liste des actions à mener et des budgets correspondants ce que confirme Odile Riondet en remarquant que la SFSIC est le dernier recours puisqu'elle est basé sur le principe du bénévolat.. Claudine Batazzi rappelle que ce format a déjà été proposé mais que seules les dépenses étaient inscrites. Il faut donc, comme le souligne Gino Gramaccia, que chacun fasse l'effort d'aller chercher des financements.

Béatrice Vacher rappelle qu'il est possible de rechercher de l'argent privé depuis que nous avons changé les statuts. Cela est d'autant plus possible que nous offrons des service à nos adhérents.

Alain Kiyindou signale qu'une liste de partenaires a été mise au point avec Claudine Batazzi et qu'elle sera mise à jour pour que les personnes soient sollicitées dès mise en place des supports de communication.

## *Commission formation*

Valérie Lépine, absente, nous a envoyé un texte pour l'ajouter au procès verbal :

### **« Projet d'observatoire des communicants Canada-France-Belgique**

Le dossier auquel Patrice de la Broise et moi sommes associés est en cours d'examen pour un financement par le CRSH demandé par nos collègues canadiens.

Un colloque est organisé dans la cadre de l'ACFAS en mai 2011 pour marquer un point d'étape dans ce programme de coopération. Titre du colloque "Perspectives de développement des pratiques en communication : modes d'organisation et enjeux de formation". (12 mai, Sherbrooke)

Ce colloque sera prolongé, à la suite d'une demande que nous avons formulée auprès de nos collègues canadiens, d'une journée de rencontres avec une dizaine de représentants des associations professionnelles de communicateurs et relationnistes canadiennes ainsi que des responsables de communication de grandes entreprises. (13 mai, Montréal ou Sherbrooke). Il serait heureux que Didier Chauvin, Chargé de mission pour les relations avec les professionnels puisse se joindre à cette manifestation s'il en a la possibilité et l'envie.

De mon côté je souhaite évidemment pouvoir participer à cette manifestation (comme VP formation et partenaire SFSIC du projet, comme membre du comité scientifique et au titre d'une communication retenue) sans être assurée d'avoir un financement pour le moment.

## **Plate-forme formations**

Il s'avère difficile de mobiliser les enseignants chercheurs pour alimenter significativement la plate-forme (et certaines difficultés techniques sont rencontrées). Christian Le Moenne a l'initiative de nous apporter un soutien précieux en mobilisant un groupe d'étudiants de master sur l'identification

des formations universitaires françaises en information et communication. Le travail se déroulera au printemps et devrait nous permettre de faire un saut quantitatif important dans la recension.

### **Conférence franco-maghrébine "métiers et recherches en communication territoriale et publique" (Constantine, 3-6 mai 2011)**

Odile Riondet au titre des relations internationales et moi-même au titre de la formation sommes sollicitées pour soutenir la création d'un master en double diplôme (université metz-constantine) en communication territoriale et publique dans le cadre d'un ambitieux programme de coopération France Maghreb (LOTH). A cette occasion, la SFSIC est sollicitée (entre autre) pour présenter les enjeux de la professionnalisation des formations en SIC lors d'une table-ronde plénière.

Vous trouverez en PJ la proposition d'intervention que je pourrais présenter si vous en êtes d'accord. Les frais sont pris en charge dans le cadre du programme LOTH / Egide. Les collègues maghrébins attendent notre soutien dans un contexte actuellement très difficile dans la région comme vous le savez.

### **Symposium "Ecrire la compétence"**

Les transcriptions des conférences, tables rondes et débats ont été mises en ligne sur le site de la SFSIC (merci Cyril Masselot) au format téléchargeable pdf.

Cette réflexion sur les compétences en information et communication sera approfondie et prolongée dans un ouvrage dont le projet d'édition dans une collection dédiée aux enjeux de communication aux presses de l'EHESP est en cours d'élaboration, en collaboration : Patrice de la Broise, Valérie Lépine et Bertrand Parent. Vous pourrez le cas échéant poser quelques questions sur la collection pressentie à B.Parent puisqu'il sera présent au prochain CA au titre d'animateur scientifique du groupe Org&Co. »

### **Relation avec les professionnels**

La fonction de *chargé de mission pour les relations avec les professionnels* pour Didier Chauvin est portée au vote. Elle est votée à **l'unanimité**.

Didier Chauvin, absent également, a envoyé un texte pour proposer les actions suivantes :

« Nous avons un déficit de visibilité dans les champs professionnels dont nous travaillons les problématiques. Je pense que nous gagnerions à nous rapprocher des associations pros, pour évidemment faire connaître les activités de la SFSIC mais aussi - et peut-être surtout - pour faire émerger des terrains de recherche-actions qui pourraient être fertiles pour nos activités d'enseignement et de recherche.

Ce que je propose : 3 temps

1/ Rencontrer les responsables des principales associations pour échanger sur les ressources que chacun peut mettre à disposition et sur les attentes réciproques, et faire un état des lieux de ces associations qui relèvent de nos champs de recherche. J'ai déjà recensé depuis longtemps les principales associations du secteur des communicants. Merci de m'envoyer les noms des principales associations pros dans le champ des médias, et autres suggestions connexes.

\* NB : j'ai déjà - de manière informelle à ce stade - pris contact avec 2 grandes associations du secteur public : Capcom (dont je suis membre du Comité de pilotage) et Communication publique (je dois rencontrer le Délégué général dans les prochaines semaines)

2/ Une fois cet état des lieux réalisé, je propose de faire une base de données accessible à partir du site, sous forme de cartographie dynamique ou autre (à voir)

3/ Organiser un événement SFSIC centré sur cette synergie entre le champs de la recherche info-com et les associations professionnelles.

## 8 - Questions diverses

Six personnes, Denise Tassius, Magali Ollagnier-Beldame, Isabelle Brianso, Andrea Catellani, Pascal Laborderie, Véronique Temperville, ont demandées leur adhésion, acceptée à **l'unanimité**.

Une personne, Jean-Christophe Plantin, avait demandé son adhésion 2010 en fin d'année. Elle est acceptée à **l'unanimité**.

Olivier Galibert nous informe qu'il ne peut pas récupérer les données de son disque dur. L'aide de 250 euros qu'il avait sollicitée est donc inutile. Il nous remercie toutefois de notre attention.

Rappel : notre prochain conseil d'administration aura lieu le 1er avril à la suite des doctorales, à Bordeaux. Il n'y aura donc pas de CA le 5 mai. Le suivant aura lieu le 17 juin.

17h : la séance est levée.